



ÉTUDE D'IMPACT
DU LABEL NATIONAL
DE LA QUALITÉ DE VIE
VILLES ET VILLAGES FLEURIS

SOMMAIRE

1 • RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS - MÉTHODOLOGIE

2 • LA FORCE DU LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

- **Le point de vue des résidents** sur un label Qualité de Vie et sur le label Villes et Villages Fleuris
- **Le point de vue des communes**, engagement et motivation des communes pour ce label
- **Dynamique autour du label** : implication des résidents / animations et actions de valorisation / partages d'expériences

3 • NOTORIÉTÉ DU LABEL

4 • IMAGE ET ATTRACTIVITÉ

5 • LE LABEL, UN MARQUEUR DE LA QUALITÉ DE VIE

6 • ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS





RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS
MÉTHODOLOGIE

CONTEXTE

Promouvoir le label national de la qualité de vie pour faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur la région de la qualité de Vie

Le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur est en charge de l'attribution du **Label Villes & Villages Fleuris**, le **Label National de la Qualité de Vie** mais aussi de son animation. **Il existe depuis 61 ans** et fait partie des **labels de référence** au même titre que « Pavillon Bleu » ou « Plus beaux village de France ».

Le CRT s'interroge sur l'impact du label et les nouvelles possibilités de valorisation du label : quels outils et quelles actions mettre en place pour répondre aux attentes des communes labellisées ?

Le Comité Régional de Tourisme souhaite également mieux faire connaître toutes les dimensions que revêt ce label. En effet, si les critères concernant le fleurissement sont clairement identifiés par tous, ceux liés à la qualité de vie restent souvent méconnus ; or, actuellement, l'attractivité des communes, qu'elles que soient leurs tailles, est fortement liée à la qualité de vie dans leurs différents espaces, impliquant des aménagements qui prennent en compte l'environnement et le développement durable.

Le développement du tourisme est étroitement lié à l'attractivité du territoire et à son art de vivre.

Cette stratégie de valorisation forte permettrait au label d'être l'indice de qualité de vie dans une commune, conférant ainsi à la Région une image de qualité d'accueil dans des villes et villages respectueux de la biodiversité et des paysages, attentifs à l'intégration de la nature dans les espaces urbains. Elle véhiculerait une image attractive du territoire.



1

OBJECTIFS

S'interroger sur l'impact du label et envisager de nouvelles possibilités de valorisation

- Mesurer l'intérêt porté par les résidents à ce label
- Evaluer la motivation et l'engagement des élus pour ce label
- Sensibiliser les communes au potentiel du label et à l'ensemble de ses critères
- Mobiliser les différents acteurs au niveau des communes, des départements et de la Région (associations, élus, techniciens) sur l'animation et la valorisation de ce label par des actions concrètes
- Mettre en place un plan d'action et de communication régional



MÉTHODOLOGIE

1

Une étude inédite ! Les 3 piliers de l'enquête :

- **Des rencontres et entretiens** sur le terrain ont eu lieu dans 16 communes labellisées de la région.

Période d'enquête : septembre-octobre 2020/ mars 2021

- **Une enquête on-line** a été conduite auprès d'un échantillon représentatif de 560 résidents de la région, âgés de 18 ans et plus via un access panel.

Période d'enquête : décembre 2020

- **Un questionnaire** envoyé aux 245 communes labellisées Villes et Villages Fleuris « le Label National de la Qualité de Vie » de la Région Sud afin de constituer une base de données utile pour la mise en place d'actions et outils d'échange et de communication.
65% des communes y ont répondu.

Période d'enquête : décembre 2020-Mars 2021

Chaque point de cette étude a fait l'objet d'un livrable remis au Comité Régional du Tourisme, et c'est la synthèse des résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus qui est présentée ici.

Des préconisations et pistes d'action sont proposées dans la dernière partie de l'étude.



1

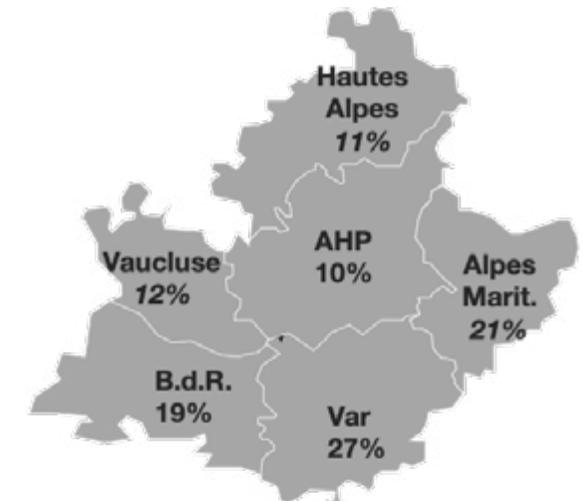
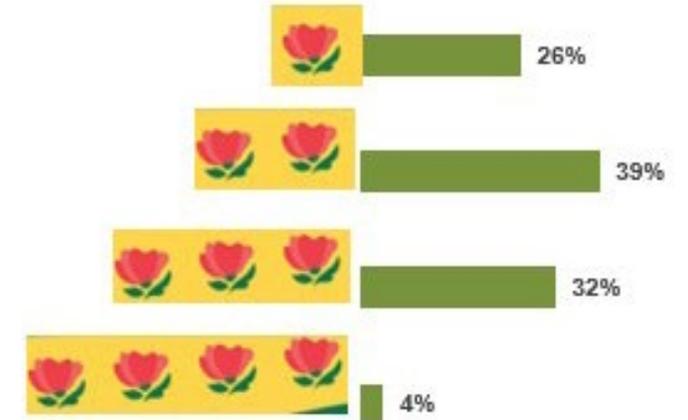
LE LABEL EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN QUELQUES CHIFFRES



- 245 communes labellisées
- Soit 27% du nombre de communes de la région
- 76% de la population régionale vit dans une commune labellisée
- Taux de réponse à l'enquête : 65% des communes labellisées et 72% en termes de population couverte

Couverture territoriale du label Villes et Villages Fleuris en Provence-Alpes-Côte d'Azur

■ Communes non labellisées ■ Communes labellisées



Répartition des communes labellisées par département et selon leur nombre de fleurs.

2



LA FORCE DU LABEL

2.1

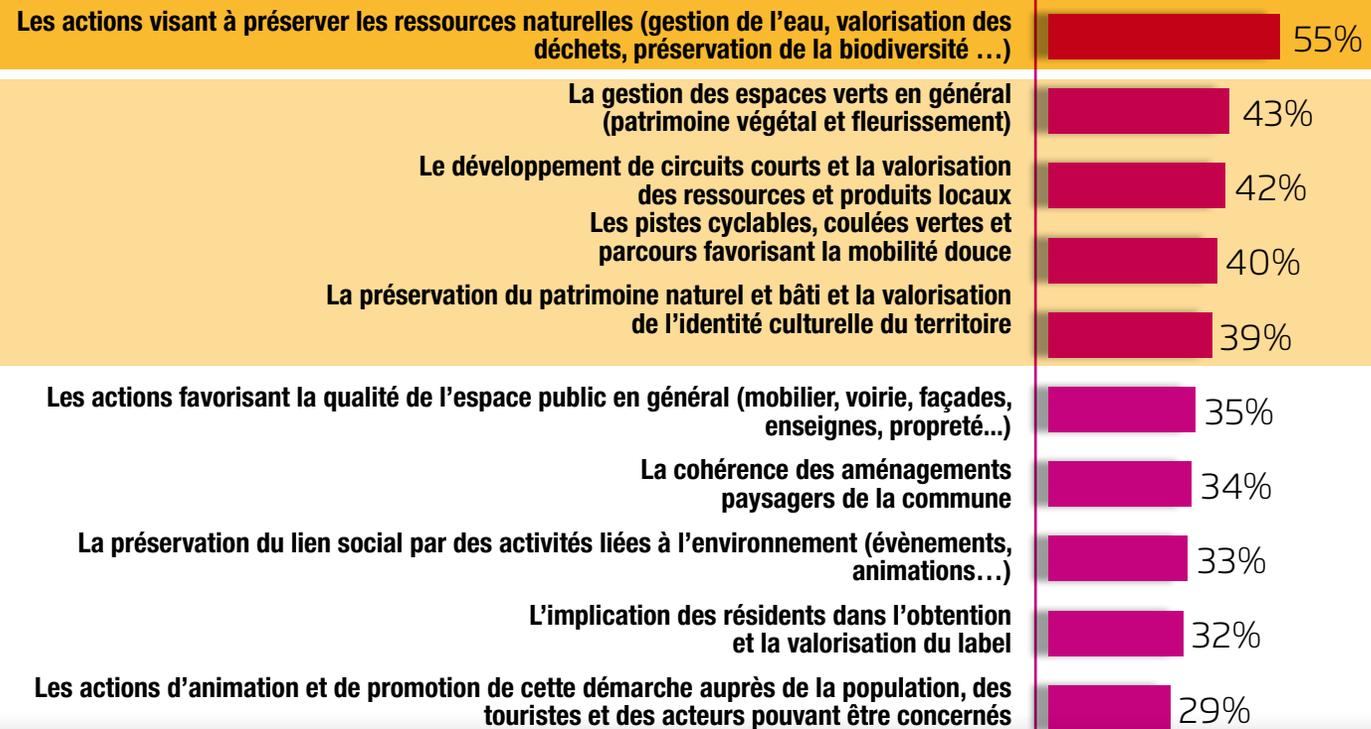
LE POINT DE VUE DES RÉSIDENTS : LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ PUBLIQUE PLÉBISCITÉES

Si tous les critères présentent leur utilité dans la démarche, ce sont plutôt des actions de la collectivité publique qui demeurent plébiscitées, l'implication et/ou le retour vers les habitants arrivant ensuite. La préservation des ressources naturelles et la gestion des espaces verts constitueraient les fondamentaux pour bénéficier d'un label Qualité de Vie.

Selon vous parmi les différents critères qui pourraient être retenus pour bénéficier d'un label « qualité de vie » merci de nous préciser l'importance que vous leur accordez ?

Vous donnerez la note 1 si vous considérez ce critère inutile et 10 si vous le considérez indispensable.

% des répondants jugeant le critère indispensable (note 9-10)



2.1

LE POINT DE VUE DES RÉSIDENTS : LE LABEL RÉPOND À L'ENVIE DE NATURE DES HABITANTS, PARTICULIÈREMENT DES URBAINS.



Vous connaissez le label « Villes et Villages Fleuris – label National de la qualité de vie ». Selon vous quelles en sont les composantes, quels objectifs vise-t-il ?



Les mots clés cités prioritairement montrent une perception partielle de la signification de ce label, essentiellement identifié au fleurissement et aux espaces verts ; ils font apparaître un besoin de communication accrue sur la notion de « Qualité de Vie ».

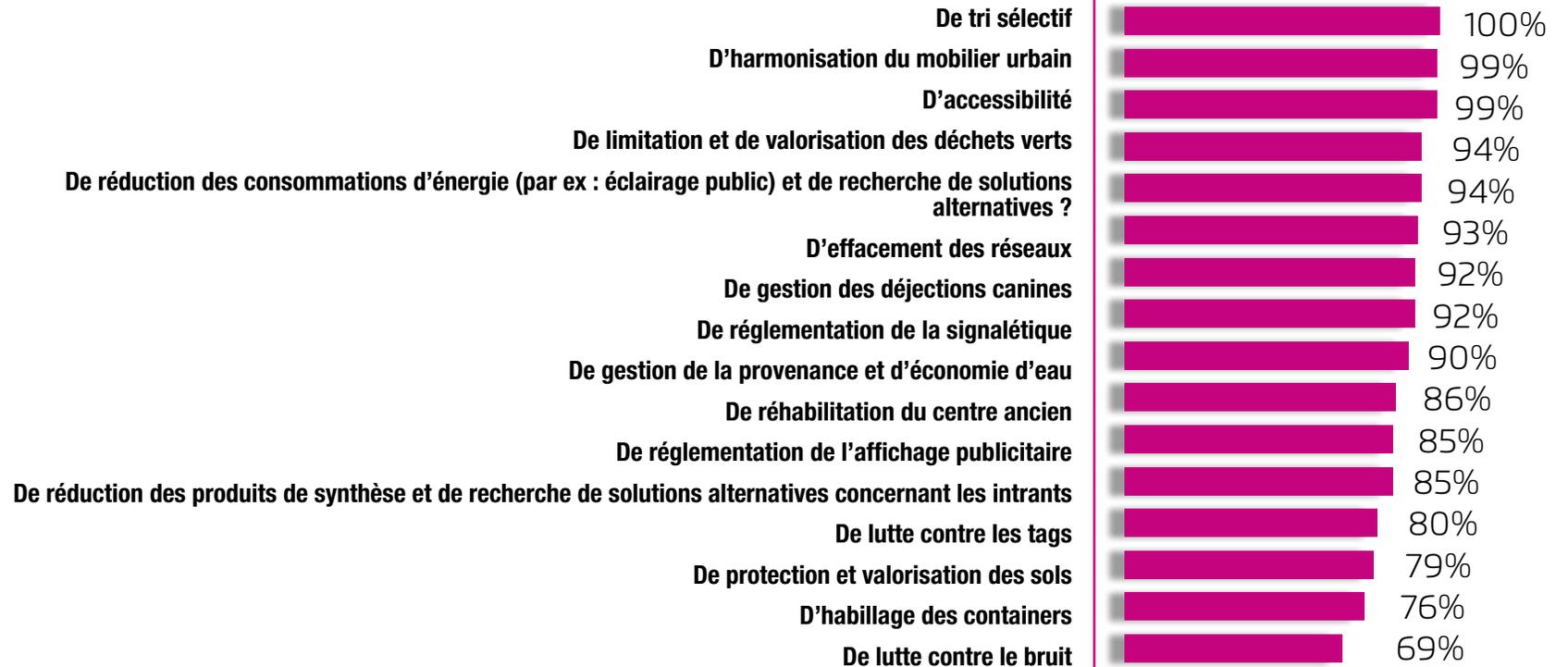
Pour nos répondants, le label récompense les actions en faveur de l'embellissement des communes par le fleurissement, la valorisation des espaces verts, le respect de l'environnement, la végétalisation... Des actions qui renforcent la qualité de vie, qui rendent la « vie agréable ».

Le label « Villes et Villages Fleuris » est davantage connu et pris en compte par les habitants des communes de – de 25 000 habitants ou par ceux dont la commune est labellisée 4 fleurs.

2.1

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE : LEURS ACTIONS INTÉGRANT LES CRITÈRES DU LABEL

Les actions et réalisations des communes vont dans le sens du label et en intègrent les critères :



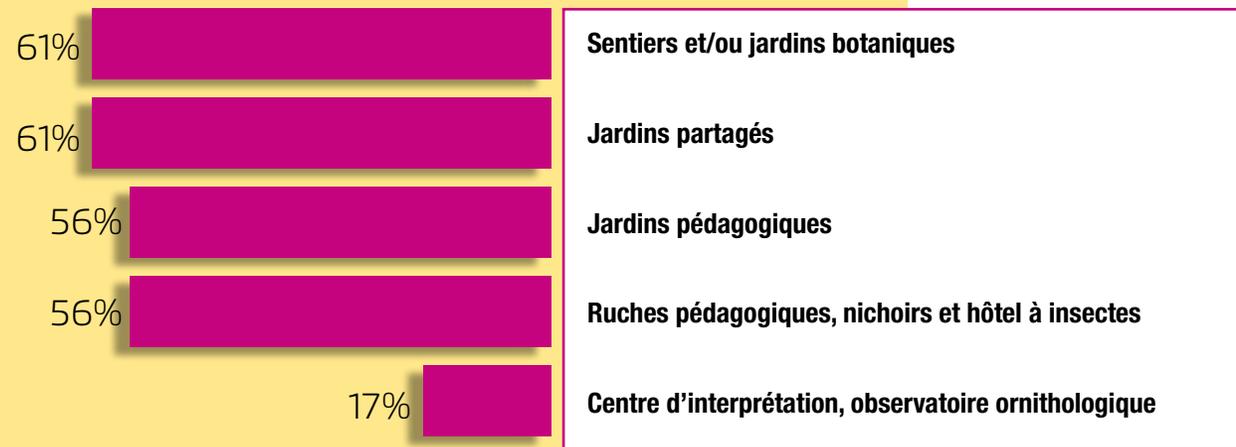
2.1

L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE : LES AMÉNAGEMENTS ET ACTIONS NATURE ET BIODIVERSITÉ INTÉGRANT LES CRITÈRES DU LABEL

Les communes qui proposent de nombreux espaces naturels ouverts à la pratique de loisirs constatent une implication plus grande des habitants dans la préservation et l'embellissement de leur cadre de vie.

**Le fleurissement n'est pas uniquement l'affaire des communes :
1/3 des habitants s'engagent dans des actions quotidiennes liées à l'embellissement et au fleurissement de leur commune.**

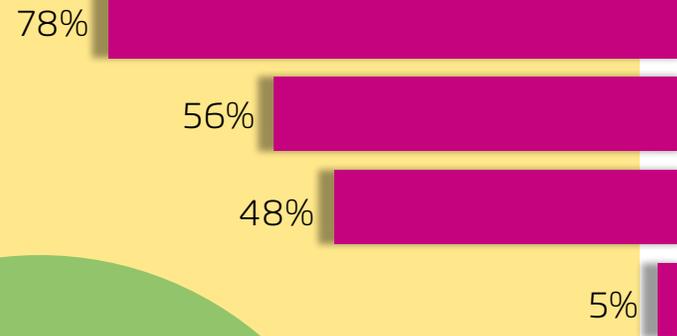
La commune dispose-t-elle de :



2.2

LE POINT DE VUE DES COMMUNES : LA MOTIVATION PRINCIPALE DE LA COMMUNE POUR SON ENGAGEMENT DANS LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Quelle a été votre motivation principale pour candidater au label ?



La valorisation auprès de la population de la politique municipale conduite pour l'amélioration du cadre de vie dans la commune

La valorisation du travail réalisé par les services des espaces verts, de la qualité de vie et les services techniques

L'accroissement de l'attractivité et de la notoriété de la commune, notamment sur le plan touristique

La recherche de conseils et d'appuis techniques dans les projets d'aménagements communaux

Ce que disent les communes

*Attachement /
Valorisant / Label historique /
une référence /
Notoriété / Attractivité /
Plus de nature dans la ville /
Fédération des équipes /
Reconnaissance d'une politique
environnementale / Accueil des
visiteurs / Qualité des espaces /
Embellissement du cadre de vie*

2.2

LE POINT DE VUE DES RÉSIDENTS : LEURS PRIORITÉS, LES ACTIONS FAVORISANT LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC EN GÉNÉRAL

Ce label démontre un engagement dans la protection de l'environnement et il est ressenti comme un label dont le résident reçoit le bénéfice direct.

Selon vous parmi les différents critères qui pourraient être retenus pour bénéficier d'un label « qualité de vie » merci de nous préciser l'importance que vous leur accordez ?

Vous donnerez la note 1 si vous considérez ce critère inutile et 10 si vous le considérez indispensable

% des répondants jugeant le critère indispensable (note 9-10)



Le label « Villes et Villages Fleuris » renvoie une image positive de la commune pour 8 personnes interrogées sur 10.

- 90% des résidents considèrent important de vivre dans une commune détentrice d'un label lié à la protection de l'environnement et à la qualité de vie. La population urbaine y attache beaucoup plus d'importance que la population rurale.

Ce que disent les résidents

“

COVID = besoin de plus de nature d'un cadre de vie plus agréable

Espaces verts = santé, bien-être

2.3

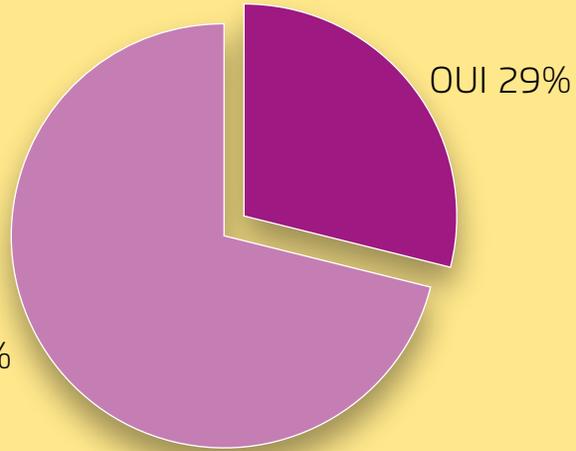
DYNAMIQUE AUTOUR DU LABEL :
L'IMPLICATION DES RÉSIDENTS

CONCOURS ET MANIFESTATIONS

3 résidents sur 10 se considèrent acteurs de l'embellissement et du fleurissement de leur commune

Participez-vous à l'embellissement et au fleurissement de votre commune ?

Si « oui » de quelle façon ?



NON 71%

OUI 29%

Base : enquête résidents



Ce que disent les résidents

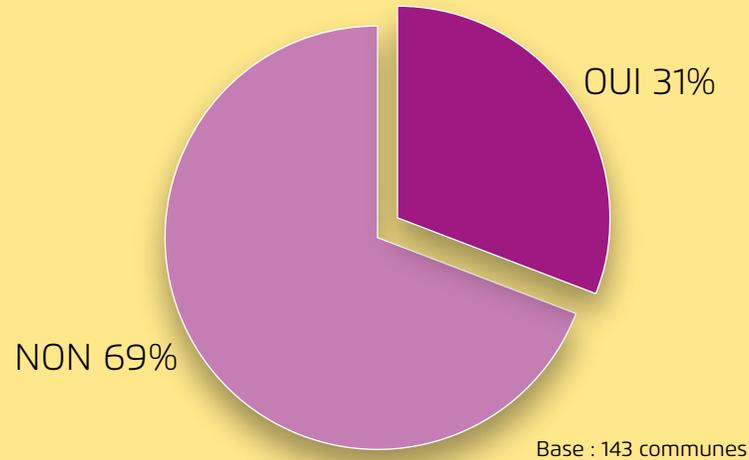
“
L'embellissement passe par l'entretien des jardins, le fleurissement (des jardins, balcons...), la plantation, la propreté, le tri...”

2.3

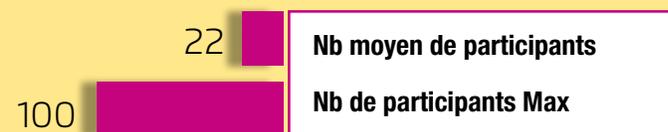
DYNAMIQUE AUTOUR DU LABEL : UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ANIMATIONS RÉALISÉES PAR LES COMMUNES



La commune organise-t-elle un concours de maisons et balcons fleuris ?

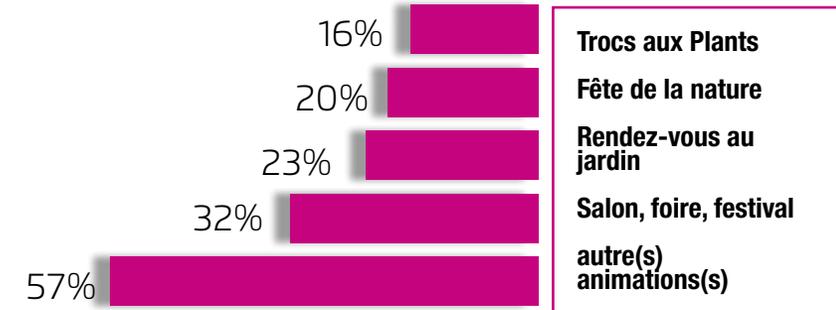


Quel a été le nombre de participants en 2020 ?



CONCOURS ET MANIFESTATIONS

Quelles autres animations organisez-vous sur le thème des fleurs ou du végétal ?



Ce que disent les communes

”

AUTRES ANIMATIONS :
Potager pédagogique dans les cours d'école,
rucher pédagogique,
ateliers de jardinage, fabrication de compost, de nichoirs, d'hôtels à insectes, grainothèque, balades botaniques...

2.3

DYNAMIQUE AUTOUR DU LABEL : DES ACTIONS PARTICIPATIVES RÉALISÉES PAR LES COMMUNES

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

En relation avec les thématiques du label (environnement, qualité de vie), menez vous ou réalisez vous... ?

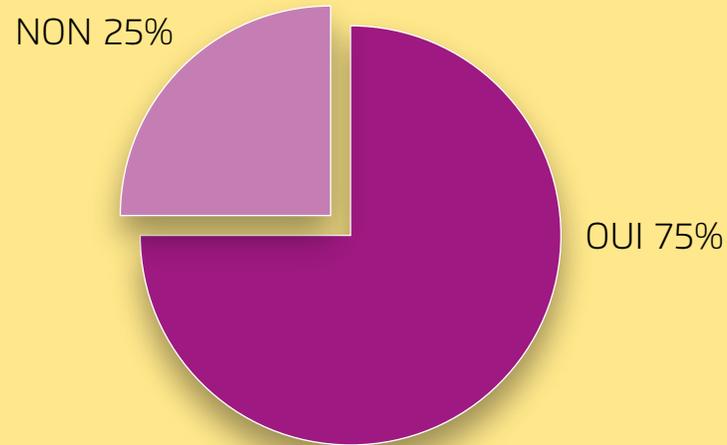


2.3

DYNAMIQUE AUTOUR DU LABEL : UNE RÉELLE ENVIE DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES POUR LES COMMUNES

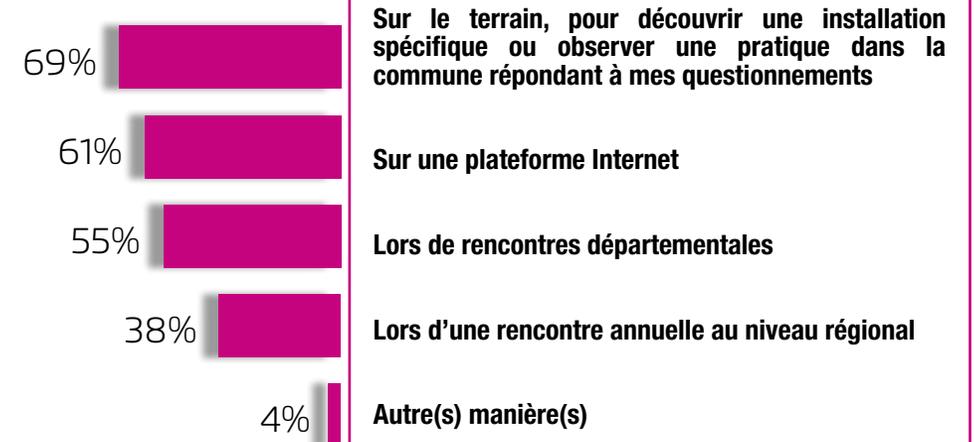
Une implication de tous les acteurs

Souhaitez-vous pouvoir partager vos expériences en lien avec le label « Villes et Villages Fleuris, qualité de vie » avec les autres communes labellisées au niveau régional ?

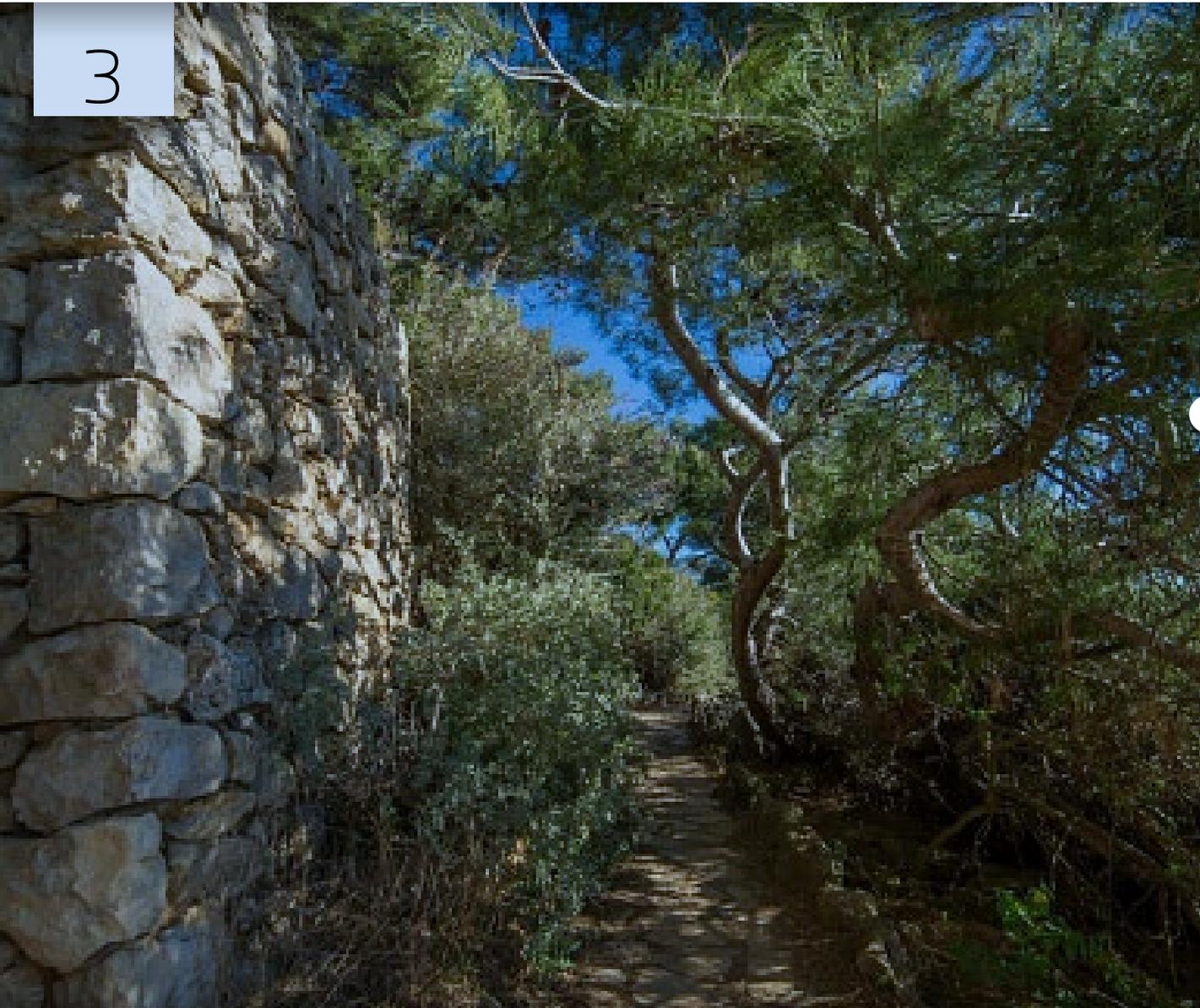


Base : enquête auprès des communes labellisées

Si oui, ces partages devraient avoir lieu...?



3



NOTORIÉTÉ
DU LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
« VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

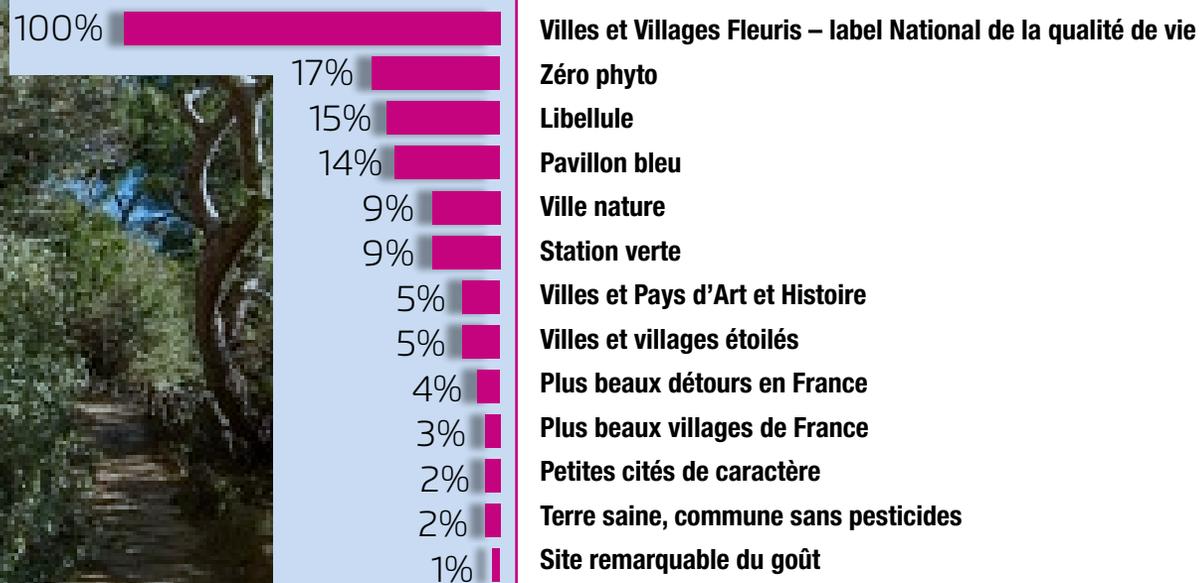
LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » : UNE FORTE NOTORIÉTÉ ...

Plus beaux villages de France » et « Villes et villages fleuris, label national de la Qualité de vie » sont les labels les plus connus des résidents de la région.

Les communes

Parmi la liste suivante de quels labels disposent votre commune ?

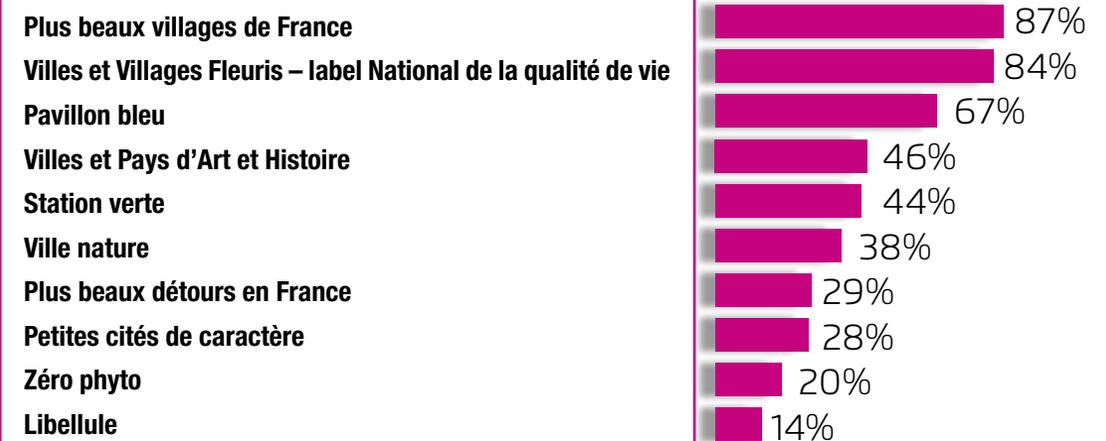
(% de oui)



Les résidents

Dans la liste suivante, quels sont les marques et labels que vous connaissez au moins de nom ?

(% de oui)



Plus de 8 répondants sur 10 connaissent au moins de nom le label « Villes et Villages Fleuris » et près d'un tiers déclarent savoir ce qu'il recouvre.

3

... UNE DIMENSION QUALITÉ DE VIE À RENFORCER



79%



41%



Selon les communes :

Avez-vous le sentiment que la signification du label dans sa dimension « Qualité de vie » soit suffisamment connue ?

... par les élus et techniciens communaux ?

... par les habitants ?

Base : enquête auprès des communes labellisées

C'est le label le plus connu et identifié :
En France, en 2020, 4463 communes ont le label Villes et Villages Fleuris.
Ce label est étroitement associé à la qualité de vie ;
Il constitue par là-même un atout pour l'attractivité touristique du territoire.

4

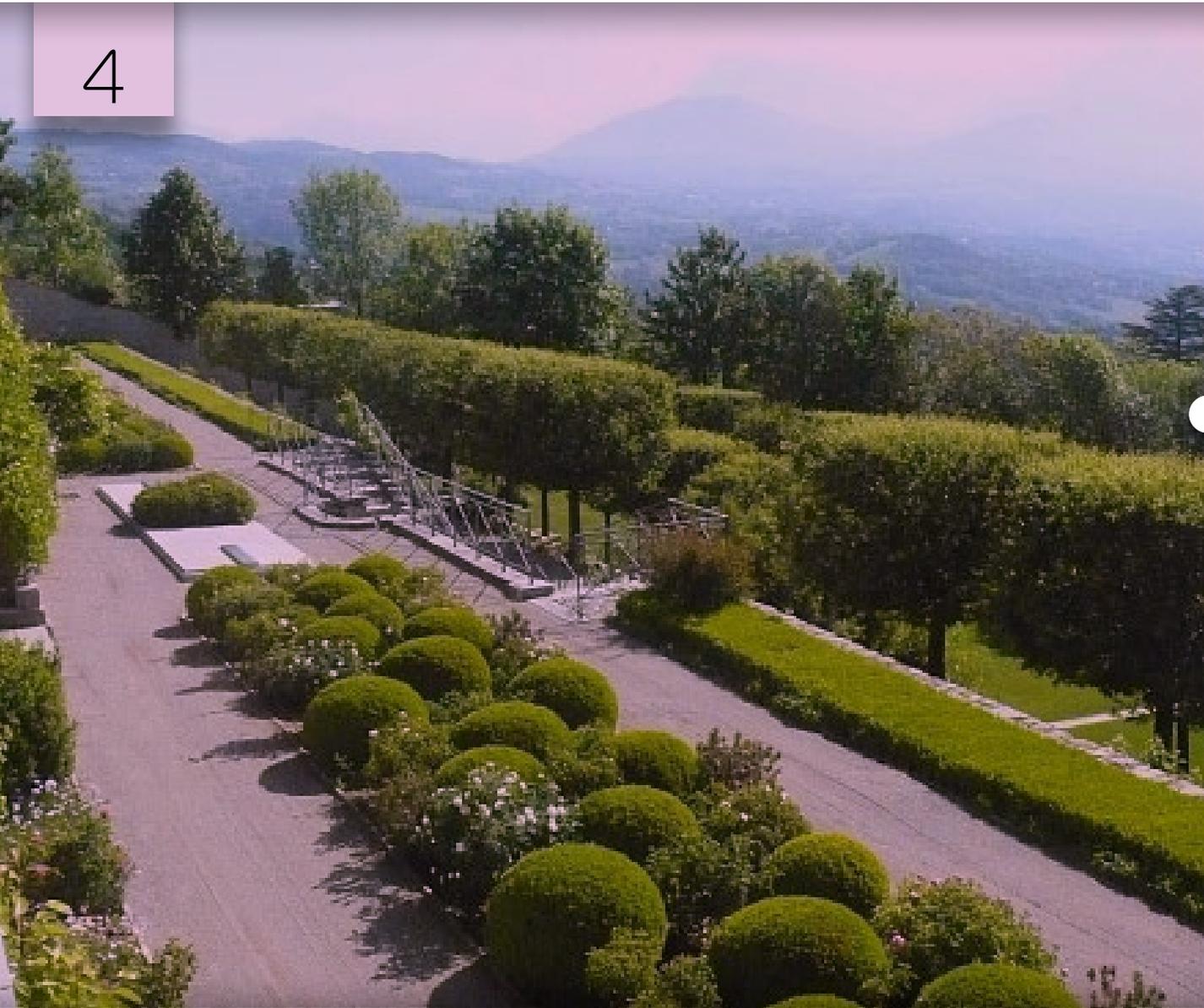
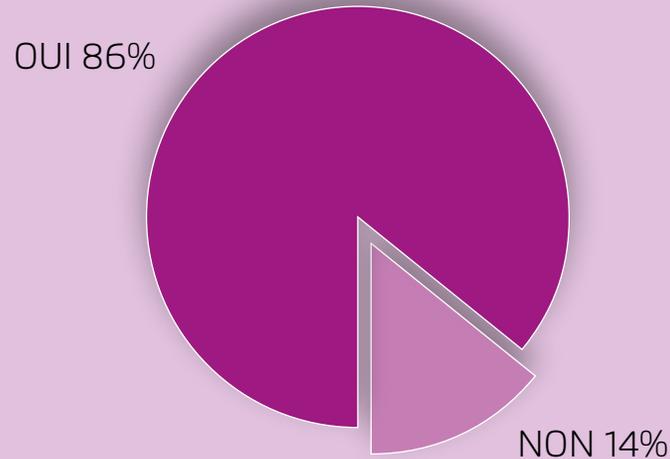


IMAGE ET ATTRACTIVITÉ DU LABEL

4

LE POINT DE VUE DES RÉSIDENTS

Est-il important pour vous de vivre dans une commune qui dispose d'un label « protection de l'environnement, qualité de vie » ?



Base : enquête résidents

Importance manifeste de vivre dans une commune labellisée « protection de l'environnement, qualité de vie » (pour 9 répondants sur 10)

Pour quelles raisons est-ce important ?



Importance des aménagements liés au cadre et à la qualité de vie

La gestion des espaces verts en ville, comprenant l'aménagement des parcs et jardins, l'intégration du végétal dans l'aménagement des espaces publics, la diversité des espèces d'arbres et de plantes, comptent beaucoup pour les habitants d'une commune.

La nature en ville correspond à un vrai besoin qui s'est encore accentué en 2020 avec les périodes de confinement.

Les citoyens aspirent à toujours plus d'espaces naturels partagés et cette dimension environnementale doit être prise en compte par les communes comme les intercommunalités, quelles que soient leur taille.

4

LE POINT DE VUE DES RÉSIDENTS

Le label « Qualité de vie » donne une image positive de la commune, il est perçu comme un engagement de la commune envers les citoyens

Voici des phrases que d'autres personnes nous ont citées concernant les atouts d'une commune labellisée « Qualité de vie », dites-nous votre degré d'accord pour chacune d'entre elles :

% Tout à fait d'accord (note 9-10)

Un label qualité de vie...

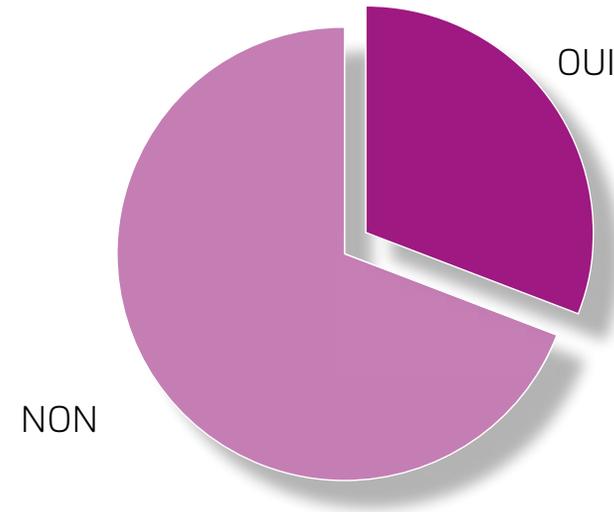


Les valeurs véhiculées par le label sont clairement perçues (protection de l'environnement, lien social, attractivité...). Toutefois certains leviers du label sont minimisés : l'attractivité économique, les services induits à la population et l'attractivité pour s'installer dans une commune labellisée.

4

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE : L'IMPORTANCE D'UN LABEL LIÉ À LA QUALITÉ DE VIE DANS LE CHOIX DE SON LIEU DE SÉJOUR

Lorsque vous partez en vacances, le fait que la commune soit labellisée joue-t-il un rôle dans votre choix de destination ?



Le label a une incidence sur le choix du lieu de séjour pour près d'un tiers des personnes interrogées.

Les répondants qui, au quotidien, sont actifs dans la préservation de l'environnement, les habitants d'une commune labellisée, les moins de 50 ans, les familles, CSP+, sont particulièrement attentifs aux labels dans leur choix de destination de vacances.

Les pistes cyclables, coulées vertes et autres parcours favorisant la mobilité douce sont particulièrement appréciés par la clientèle senior notamment.

5



LE LABEL,
UN MARQUEUR DE LA QUALITÉ DE VIE

LES POINTS FORTS DU LABEL



- **Un fort attachement des communes à ce label**

Un label « Qualité de Vie » est perçu comme le garant de l'engagement de la commune envers ses administrés, œuvrant pour la protection de l'environnement, le lien social, et l'attractivité.

- **Une bonne connaissance du label par les résidents**

Forte notoriété du label Villes et villages fleuris – Label National de la Qualité de vie : il est connu, au moins de nom, par 8 résidents de la région sur 10

- **Une valeur ajoutée pour l'attractivité touristique du territoire (notions de bien-être, agréable, mobilités douces...)**

Près de 30% des résidents sont attentifs à la présence d'un label «Qualité de Vie» dans leur choix de lieu de séjour.

- **L'importance de la nature en ville et de l'aménagement d'espaces verts et de loisirs (partagés) pour les habitants comme pour les visiteurs**

9 résidents sur 10 jugent important de vivre dans une commune qui disposerait d'un label « protection de l'environnement, qualité de vie », synonyme de santé, de préservation de l'environnement et de lutte contre la pollution afin de proposer un cadre de vie agréable aux citoyens.

- **Une motivation de tous les acteurs pour le fleurissement et le développement d'espaces de loisirs partagés (jardins familiaux, aires de jeux, de pique-nique)**

3 résidents sur 10 de la région Sud se déclarent acteurs de l'embellissement et du fleurissement de sa commune. Ces actions passent principalement par des plantations de fleurs et l'entretien de jardins.

- **Une prise en compte d'un fleurissement adapté lors de nouvelles réalisations (voirie, rond-point, parking paysager, sentiers pédestres et cyclos...) et une réflexion sur une gestion environnementale des déchets, de l'éclairage, de la rénovation des centres anciens...**

La préservation des ressources naturelles et la gestion des espaces verts constitueraient les fondamentaux pour bénéficier d'un label Qualité de Vie.

LES POINTS DE VIGILANCE



- **L'image du label est encore trop souvent rattachée seulement au fleurissement et moins à la qualité de vie.**

79 % des techniciens et élus communaux et 41 % des habitants connaissent cette notion de qualité de vie du label.

- **Ce label historique, créé il y a plus de 60 ans, a parfois une image vieillissante (notamment auprès des plus jeunes). Lorsqu'on accole à « Villes et Villages Fleuris » les termes de qualité de vie, il gagne en pertinence, rejoignant les aspirations et besoins des citoyens d'aujourd'hui.**

Ce sont les personnes CSP +, âgées de 50 ans et plus, habitant dans une commune labellisée qui citent prioritairement ce label.

- **La transversalité du label n'est pas toujours perçue, tout comme son impact en terme d'attractivité du territoire. L'intégration de ce label national de la qualité de vie dans les politiques touristiques locales demeure insuffisante.**

9% des Offices de Tourisme des communes labellisées développent une offre touristique en lien avec le label

- **Les communes sont confrontées à l'apparition d'une multitude de nouveaux labels, il leur est parfois difficile de s'y retrouver et de savoir dans lequel s'engager. Multiplier l'adhésion à des labels représente aussi un coût conséquent, notamment pour les communes de petite taille.**

« Plus beaux villages de France » et « Villes et villages fleuris, label national de la Qualité de vie » « Pavillon Bleu » sont les labels les plus connus des résidents de la région.

- **Bien que la visite du jury régional et la remise des prix à l'Hôtel de Région constituent deux temps forts pour les communes labellisées, elles attendent plus de services (conseil, communication) et d'animations régulières dans le cadre de leur engagement dans ce label national de la qualité de vie.**

Les communes souhaitent que le label traduise davantage et de façon plus globale leur engagement dans une politique de qualité de vie. L'appellation « Villes et Villages Fleuris » devrait évoluer ou devenir secondaire au profit de l'intitulé « Qualité de Vie ».

6



ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS

6

L'ENJEU DE LA QUALITÉ DE VIE

I- UN ENJEU D'IMAGE :

Comment rendre ce label plus lisible et plus compréhensible dans toutes ses dimensions ?

- **Repositionner l'image du label sur la notion de qualité de vie :**

L'appellation « Villes et Villages Fleuris » est trop réductrice et ne permet pas d'appréhender le label dans sa globalité. Il faut mettre en avant l'ensemble des critères que recouvre le label, qui vont bien au-delà du fleurissement, et démontrer qu'ils correspondent aux enjeux du développement durable et de la transition écologique, aux attentes actuelles de cadre de vie et de séjour.



L'ENJEU DE LA QUALITÉ DE VIE

II- UN ENJEU PARTICIPATIF POUR LES HABITANTS ET LES TOURISTES :

Comment sensibiliser et toucher une clientèle plus jeune par d'autres notions environnementales plus larges que le fleurissement ?

Ce label reconnu, historique, à forte notoriété et qui se démarque dans le paysage saturé de multiples labels, génère l'adhésion des communes comme des habitants.

C'est un label qui s'est adapté au fil du temps : ses critères ont été modifiés en fonction des évolutions sociétales (gestion des ressources environnementales, impact carbone, mobilités douces ...).

Ce sont les CSP +, âgées de 50 ans et plus, habitant dans une commune labellisée qui connaissent le mieux le label.

Bien que les critères du label correspondent aux engagements sociétaux des 18-49 ans, ce label est perçu quasi uniquement dans sa dimension de fleurissement ; il est considéré comme « dépassé » dans son appellation et ne reflétant pas la totalité des enjeux environnementaux actuels.

- **Renforcer l'adhésion des habitants et des touristes et plus particulièrement séduire les millénials** pour qu'ils soient actifs et co-créateurs d'initiatives liées au label : animation, communication, jardins (ateliers de jardinage, promenade botaniques, initiation à l'apiculture...).
- **Inciter les habitants à devenir acteur de leur cadre de vie** en intervenant sur leurs lieux de vie quotidiens (écoles, espaces de loisirs sportifs et culturels, commerces, EPHADS, fêtes locales...)
- **Faire du label un fédérateur des animations autour de la qualité de vie** en reliant le label à des actions pédagogiques ou des manifestations locales.



III- UN ENJEU COLLABORATIF POUR LES COMMUNES

- Mutualisation des bonnes pratiques,
- Partage de connaissances et d'expériences,
- Formation-action

Afin de se mobiliser autour du label, élus et techniciens souhaitent que des échanges d'informations aient lieu régulièrement, non seulement entre le CRT et les communes labellisées mais aussi entre les services espaces verts, environnement et cadre de vie des différentes communes pour des partages de savoir-faire, des conseils sur des projets émergents...



IV- UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE :

Comment rendre ce label plus efficace ?

Le label doit évoluer pour être en phase avec les attentes actuelles des touristes. Les dimensions de développement durable, de biodiversité, de paysages préservés doivent être mises en avant afin de redonner au label son rôle d'attractivité touristique.

Cette approche permettra aux professionnels du tourisme de se réapproprier cet outil de valorisation touristique d'un territoire et de l'intégrer aux propositions de visites et séjours basés sur le bien-être, la santé, la nature, le slow-tourisme.



CONCLUSION : VERS UN INDICE QUALITÉ DE VIE

CONSTRUCTION D'UN INDICATEUR « QUALITÉ DE VIE »

Les critères du label ont fortement évolué au fil de ses 6 décennies d'existence ; il se positionne aujourd'hui comme **le label national de la qualité de vie**.

Le label doit s'inscrire dans la stratégie régionale autour des principes de la **croissance verte**, avec pour fil conducteur de savoir concilier écologie et économie au service du développement durable.

C'est cette dimension de gestion environnementale avec ses actions en faveur de la biodiversité, des ressources naturelles, de l'embellissement du cadre de vie qu'il faut valoriser, et qui repose sur le postulat suivant :

« Comment l'embellissement et la mise en valeur du cadre de vie sont un facteur de qualité de vie pour les résidents et d'attractivité touristique pour les visiteurs ».

Les résultats de cette étude font apparaître la nécessité de faire évoluer la communication sur ce label et la pertinence de **création d'un outil de calcul d'indice de qualité de vie**.

L'indice créé s'appuierait sur les critères composant le label ce qui renforcerait la crédibilité et la notoriété du label, alors pleinement perçu comme le label national de la qualité de vie.

Le label sera ainsi plus fédérateur et cet **indicateur « Qualité de Vie »** facilitera son appropriation, notamment dans les domaines des activités économiques et touristiques.



ÉTUDE D'IMPACT
DU LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE VILLES ET VILLAGES FLEURIS

VOS CONTACTS :

Bernard PERIN - COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME
b.perin@provence-alpes-cotedazur.com

Corinne RUSSO - CULTURE COULEUR
corinne@culturecouleur.com

José-pierre CHOLVY - JPC CONSULTANT
jpc@cholvy-consultant.com